



En savoir sur le statut du freelance : droit, obligation, contrat

Par **Emmaar**, le **09/12/2021** à **12:48**

Bonjour,

Je vais débiter dans le domaine du freelance et je souhaiterais savoir si vous pouviez m'aider sur le statut ou droit (même si ce métier ne figure pas dans le Code du Travail). Existe-t-il des contrats ou des obligations ? Tout ce qu'il faudrait savoir avant d'entamer la mission svp.

Merci beaucoup.

Par **morobar**, le **09/12/2021** à **15:59**

Bonjour,

Etre freelance n'est que déguiser en anglais la notion de travailleur indépendant ou autoentrepreneur.

ALors il existe en France malheureusement un tas d'obligations consistant à ouvrir des dossiers un peu partout, chambres de commerce ou de métiers, ordres professionnels, le cas échéant, URSSAF? FISC? BANQUES...

Puis il faut savoir écrire ou se faire assister dans la rédaction des contrats à établir avec les donneurs d'ordre;